

Editorial

Le mauvais feuilleton de l'été

Dès l'annonce de la démission de Pascal Couchepin, les journaux se sont rués sur le sujet et se sont livrés à des pronostics aussi nombreux qu'hasardeux. Pendant des semaines, ils ont cherché à tenir leurs lecteurs en haleine, alternant l'information, les commentaires et les hypothèses. Un jour, ils encensent un candidat, le lendemain ils trouvent des défauts à un autre, la semaine suivante ils disent le contraire de ce qu'ils affirmaient auparavant.

Ce petit jeu noircit le papier mais ne répond pas à la seule question qui vaille la peine d'être posée: le nouveau conseiller fédéral (ou la nouvelle conseillère fédérale) saura-t-il faire passer les intérêts du pays et de ses habitants avant ceux de son canton de domicile ou de son parti? A notre avis, peu importe qu'il soit radical-libéral ou démocrate-chrétien (l'objecti-

tivité nous oblige à affirmer que les autres partis n'ont aucune chance). Ce qui est essentiel, c'est qu'il pratique l'esprit de consensus, qu'il ait une vision de l'avenir et qu'il ne se contente pas de gérer le quotidien.

Quel que soit son département, un conseiller fédéral doit faire face à une tâche presque sur-humaine. Dans un autre pays, il cumulerait plusieurs ministères. Il est essentiel qu'il puisse être efficacement secondé pour les dossiers courants et qu'il dispose de suffisamment de temps pour réfléchir. Pour qualifier les conseillers fédéraux, on parle souvent des «Sept Sages». Cette formule ne correspond hélas pas à la réalité tant nos élus sont prioritairement préoccupés par la défense d'intérêts sectoriels et sont soumis aux pressions des puissants de l'économie. L'attitude du gouvernement face aux scandaleuses pratiques de l'UBS en est la preuve.

Nous rêvons de gouvernants qui façonnent une Suisse neutre mais ouverte sur le monde, qui s'attaquent non seulement aux effets mais surtout aux causes de la crise économique, qui osent montrer du doigt ceux qui font le déshonneur du pays et qui veillent à appliquer le préambule de la Constitution fédérale: *«La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres».*

La nuit qui précède l'élection d'un conseiller fédéral est appelée «La nuit des longs couteaux». Nous préférerions qu'il s'agisse de la nuit de l'espoir, où les parlementaires essaieraient de se mettre d'accord pour soutenir un candidat qui soit un vrai Sage.

Rémy Cosandey

Envie de journalisme?

Êtes-vous étudiant(e) en journalisme, en lettres ou en sciences politique? Ou êtes-vous tout simplement tenté de participer avec nous à une expérience de relance pour notre cher journal plus que centenaire? **L'Essor recherche des bénévoles** pour contribuer à la rédaction et surtout entreprendre une campagne de promotion de son titre dans les milieux intéressés.

Seul critère, être plein de bonnes idées pour promouvoir L'Essor et les valeurs inscrites dans sa charte :

- Le respect de la Vie
- La cause de la Paix
- La pratique de la Solidarité
- L'ouverture à la Créativité

Ça vous tente? Appelez-nous au **076 425 48 10**

Contre de nouveaux avions de combat

L'initiative populaire «Contre de nouveaux avions de combat» a été déposée en juin dernier à Berne avec 107'828 signatures validées. L'initiative a donc abouti en moins d'une année. Avec cette initiative, la coalition contre de nouveaux avions de combat demande un moratoire pour l'achat de tout nouveau avion de combat jusqu'à la fin 2019.

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a déposé auprès de la Chancellerie fédérale les signatures à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Contre de nouveaux avions de combat». Grâce à l'engagement de nombreux volontaires, il a été possible de conclure la phase de récolte des signatures en à peine 11 mois. Cela démontre que l'achat de nouveaux avions de combat pour plusieurs milliards de francs se heurte à une incompréhension et à une opposition largement répandues dans la population.

La nécessité de déposer cette initiative a été expliquée lors d'une récente conférence de presse.

Rahel Ruch (secrétaire du GSsA) a rappelé que «L'initiative a déjà obtenu des résultats. Le Conseil fédéral a décidé il y a peu de renvoyer de six mois la décision sur l'achat. Ce renvoi est sans doute dû à l'opposition très large que suscite le projet d'achat.»

Selon Tobia Schnebli (membre du comité du GSsA), «il est scandaleux de constater que les dépenses militaires mondiales s'élèvent à 1'400 milliards de dollars environ en 2008, alors que la communauté internationale se refuse à réunir seulement 5% de ce montant pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde» et qu'en «Suisse aussi les vraies priorités pour la sécurité sont d'ordre social et environnemental.» Schnebli a égale-

ment fait état d'un «nombre pré-occupant d'obstacles et d'interventions policières qui ont empêché les récoltes de signatures sur la voie publique.»

Josef Lang (membre du comité du GSsA et conseiller national des Verts) a souligné que l'un des critères exigés pour les nouveaux avions est leur capacité de bombarder des objectifs au sol. «Le DDPS veut acheter des chasseurs-bombardiers. Selon la doctrine des forces aériennes, il y a deux scénarios qui nécessitent la capacité de bombarder pour les nouveaux avions: a) une attaque préventive sur des positions ennemies au delà de la frontière. Ce cas de figure est hautement improbable. b) la Suisse participe avec son aviation à des opérations de l'Otan où des avions attaquent des positions terrestres pour ouvrir la voie aux troupes de terre. Difficilement imaginable à l'heure actuelle pour des raisons politiques, un tel scénario pourrait pourtant se réaliser d'ici quelques années. Qui refuse la participation aux opérations de l'Otan (devenue une alliance offensive en 1999) doit refuser aussi les nouveaux avions de combat.»

Marina Carobbio (conseillère nationale et vice-présidente du PS) a rappelé les coûts énormes qu'entraînerait l'achat des nouveaux avions : «Dans les coûts des nouveaux avions il faut calculer aussi les coûts pour la modernisation et pour l'entretien. Cela signifie que ces avions coûteront finalement le double. Ces dépenses s'élèveront donc entre 4 et 6 milliards de francs, suivant le nombre d'avions. Face à la grave récession il faudrait investir davantage pour la création de places de travail durables et pour combattre le chômage des jeunes plutôt que de gaspiller l'argent des citoyens!»

Les obstacles à la récolte des signatures

A côté des aspects politiques qui ont facilité la récolte de signatures, il faut aussi relever le nombre préoccupant d'obstacles et d'interventions policières qui ont empêché les récoltes de signatures sur la voie publique.

A Saint-Gall les récolteurs de signatures du GSsA ont finalement obtenu gain de cause au Tribunal administratif cantonal, qui a désavoué la politique restrictive de la ville. De même, les militants du GSsA de Berne ont eu gain de cause après une intervention des agents de la police qui les avaient empêchés de récolter de signatures dans la partie de la gare appartenant à la ville de Berne. A Lausanne les agents de la police du commerce de la ville sont intervenus pour empêcher des récoltes de signatures effectuées sans autorisation à l'aide d'un caddie de supermarché. A Lausanne, un autre militant a comparu devant la Commission de police de Cully (VD) pour contester une condamnation à une peine d'amende de 100 francs plus 40 francs de frais de procédure infligée pour avoir récolté des signatures sans autorisation à l'occasion du festival Jazz de Cully en avril.

La généralisation du vote par correspondance ces dernières années a fait disparaître des occasions privilégiées pour effectuer les récoltes de signatures. Pour des organisations qui ont suffisamment d'argent pour remplir les boîtes aux lettres de toute la Suisse avec leurs dépliants cela ne pose pas trop de problèmes, mais pour des organisations comme le GSsA qui n'ont pas ces moyens, cela implique une augmentation de sa présence dans les lieux publics fréquentés afin d'y récolter des signatures.

Nous nous battons dans les tribunaux et devant les Commissions de police aussi pour garantir l'exercice des droits politiques à tous ceux qui n'ont pas de grands moyens financiers.

Le secrétaire GsA, Reto Moosmann
Pour le GSsA/Vaud,
Georges Tafelmacher, Pully

Loi sur l'asile

Le Conseil fédéral met actuellement en consultation une modification de la loi sur l'asile. La modification propose notamment d'ajouter à la loi un nouvel article 3, al. 3: *Ne sont pas des réfugiés les personnes qui sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être au seul motif qu'elles ont refusé de servir ou déserté.*

La position des Quakers

Dans une lettre adressée à la conseillère fédérale Evelyne Widmer-Schlumpf, la Société religieuse des Amis (les Quakers) exprime son opposition à ce nouvel article. Elle rappelle que l'objection de conscience au service militaire est un droit reconnu parmi les droits humains. Tant les Nations Unies que le Conseil de l'Europe le reconnaissent explicitement.

Le Conseil de l'Europe s'est exprimé à ce sujet dès 1967. La résolution 337 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe rappelle notamment que *«les personnes astreintes au service militaire qui, pour des motifs de conscience ou en raison d'une conviction profonde d'ordre religieux, éthique, moral, humanitaire, philosophique ou autre de même nature, refusent d'accomplir le service armé, doivent avoir un droit subjectif à être dispensées de ce service»*. Elle ajoute: *«Dans les Etats démocratiques, fondés sur le principe de la prééminence du droit, ce droit est considéré comme découlant logiquement des droits fondamentaux de l'individu garantis par l'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme»*.

Pour sa part, la résolution 1998/77 de la Commission des Nations Unies des droits de l'homme, adoptée sans opposition, rappelle notamment que l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît à toute personne le droit, devant la persécution, de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. Elle encourage les Etats à accorder l'asile aux objecteurs de conscience qui sont contraints de quitter leur pays d'origine parce qu'ils craignent d'y être persécutés en raison de leur refus d'accomplir leur service militaire. La formulation de la résolution onusienne n'est certes pas contraignante, mais elle va claire-

ment dans le sens d'un appel à traiter l'objection de conscience, voire la désertion, comme motif qui justifie la reconnaissance du statut de réfugié.

Les Quakers rappellent en outre les deux documents du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés qui confirment que dans certaines circonstances au moins l'objection de conscience ou la désertion peuvent justifier une demande de statut de réfugié. Dans le «Guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut de réfugié au regard de la Convention de 1951 et du Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés», il est dit: *«Dans certains cas, la nécessité d'accomplir un service militaire peut être la seule raison invoquée à l'appui d'une demande du statut de réfugié, par exemple lorsqu'une personne peut démontrer que l'accomplissement du service militaire requiert sa participation à une action militaire contraire à ses convictions politiques, religieuses ou morales ou à des raisons de conscience valables»*.

L'article 171 affirme: *«N'importe quelle conviction, aussi sincère soit-elle, ne peut justifier une demande de reconnaissance du statut de réfugié après désertion ou après insoumission. Il ne suffit pas qu'une personne soit en désaccord avec son gouvernement quant à la justification politique d'une action militaire particulière. Toutefois, lorsque le type d'action militaire auquel l'individu en question ne veut pas s'associer est condamné par la communauté internationale comme étant contraire aux règles de conduite les plus élémentaires, la peine prévue pour la désertion ou l'insoumission peut, compte tenu de toutes les autres exigences de la définition, être considérée en soi comme une persécution»*.

L'article 172 est encore plus précis: *«Le refus d'accomplir le service militaire peut également être fondé sur des convictions religieuses. Si un demandeur est à même de démontrer que ses convictions religieuses sont sincères et qu'elles ne sont pas prises en considération par les autorités de son pays lorsqu'elles exigent de lui qu'il accomplisse son service militaire, il peut faire admettre son droit au statut de réfugié. Toutes indications supplémentaires selon lesquelles le demandeur ou sa famille auraient rencontré des difficultés du fait de leurs convictions religieuses peuvent évidemment donner plus de poids à cette demande»*.

La Société des Amis constate: *«Jusqu'ici, la Suisse tirait du droit à l'objection de conscience et à son corollaire dans certaines situations du droit à la désertion la conclusion logique que l'atteinte à ce droit pouvait justifier la fuite et par conséquent la reconnaissance en tant que réfugié. Il est fortement à déplorer que les autorités fédérales proposent maintenant de faire marche arrière et de placer la Suisse en retrait par rapport aux valeurs entérinées par la communauté internationale»*.

Et de conclure: *«Se mettre en porte-à-faux par rapport à la résolution 1998/77 de la Commission des Nations Unies des droits de l'homme ne comporte comme sanction que l'opprobre moral, mais cela devrait déjà retenir notre pays d'un tel acte. En se retirant du cadre l'article 9 de la Déclaration européenne des droits de l'homme et à la résolution 337 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la Suisse s'expose en outre au risque de condamnation si un cas était porté devant la Cour européenne des droits de l'homme»*.

Site web: www.swiss.quakers.ch

L'informatique et le web, entre risques et ouvertures

Dans l'invitation à participer à ce forum, telle qu'elle est parue en dernière page du numéro précédent, nous écrivions: *Il y a bientôt deux générations que les ordinateurs sont présents dans notre vie quotidienne (...)*. Force nous est de constater cependant que peu de lecteurs nous ont fait parvenir un article. Et pourtant, nous publions des opinions croisées couvrant pratiquement trois générations.

L'informatique n'est pas – et de loin – votre «tasse de thé»? Ne désespérez pas. L'article le plus long de ce forum, qui commence sur la page ci-contre, est suffisamment vulgarisé pour que vous vous jetiez à l'eau sans (trop) d'appréhension. Les autres soulèvent chacun une question précise.

Bonne lecture.

Internautes ou extranautes?

par Emilie Salamin-Amar

Depuis l'avènement de l'informatique et plus particulièrement de l'internet, nous ne sommes plus égaux au niveau de l'information. Il ne suffit plus de savoir lire pour être mis au courant de ce qui se passe ou se fait dans le vaste monde, il faut impérativement être branché sur la toile. Les internautes, je veux parler de ceux qui ont accès à ce formidable corpus de connaissances mis à la portée d'un clic de souris, sont en quelque sorte des privilégiés. Car de nos jours, si l'on désire un complément d'information quel qu'en soit le sujet, les médias vous invitent à aller voir ailleurs, sur une page web. Les aficionados de l'internet ont à leur disposition, sans bouger de chez eux, une version modernisée de la plus grande bibliothèque du monde que l'on pourrait intituler la «Babylone numérique».

Fracture numérique

La fracture ou fossé numérique creuse l'inégalité des chances en matière d'accès aux technologies de l'information, aux connaissances et aux réseaux de communication. Il existe désormais un réel déséquilibre entre l'info pour les pays riches et celle pour le Tiers-monde.

Mais, on observe notamment que même dans les pays Occidentaux, dits industrialisés, une autre fracture se dessine, je veux parler du fossé générationnel.

Environ 20% des jeunes de 25 à 35 ans utilisent quotidiennement l'internet contre seulement 8% des 50-60 ans. Par ailleurs, 30% des diplômés de l'enseignement supérieur utiliseraient quotidiennement l'Internet alors que les sans diplômes ne seraient que 5%. Enfin, un haut niveau de vie permettrait un accès plus aisé aux nouvelles technologies, les chiffres des statistiques effectuées par un organisme de sondage sont très révélateurs: 76% des cadres sont connectés sur la toile alors que seuls 13% des ouvriers le sont. Un nouveau mot pourrait bien apparaître dans le langage: l'électronisme en référence à l'illettrisme.

Dedans ou dehors?

Les récalcitrants du clavier et les extranautes volontaires disent: «*je ne vois pas pourquoi je devrais me mettre à l'informatique!*». Eh! Tout simplement parce que le monde bouge, que la technologie avance et que le fossé risque de s'aggraver s'ils ne prennent pas ce train en marche pendant qu'il en est

encore temps. Contrairement à ce que certaines personnes s'imaginent, l'internet n'est pas un phénomène de mode passager, c'est une réalité, un nouveau mode de vie, de communication avec lequel tout un chacun se doit de composer au risque de s'isoler, de s'exclure irrémédiablement de la société actuelle.

Il paraît que même les Nations Unies placeraient désormais dans leurs priorités l'accès aux technologies de l'information juste après la lutte contre la pauvreté car cet extraordinaire outil qu'est un ordinateur connecté au web permet aux femmes de s'émanciper par le biais de l'accès à la connaissance, à l'information. En communiquant entre elles, les femmes de par le monde ont constitué des réseaux d'échanges qui favorisent l'évolution de la condition féminine. Et pourquoi pas, un jour... l'évolution du monde...

L'internet, une plongée en apnée

par Mario Bélisle

L'informatisation croissante de notre société occidentale est un vaste sujet. Même en se restreignant à parler du seul internet, ce forum de *l'Essor* ne suffira pas à en faire le tour. À peine allons-nous ici en toucher la surface du doigt, sans la prétention d'y imprimer une onde quelconque.

Plongez-y pourtant... mais avant tout une précision. Au moment où j'écris ces lignes, je pressens que mes lecteurs font partie, pour la majorité, de cette génération qui – contrairement à Obélix et sa potion – n'est pas tombée dans l'internet étant petite. Comment dois-je alors accompagner votre plongée? Difficile de contenter tout le monde, si les uns doivent porter des brassards quand les autres veulent endosser tout de suite des bouteilles! J'essaierai donc de vous éviter la noyade en ne recourant qu'à un minimum de termes techniques.

Internet

L'internet est donc un immense réseau d'ordinateurs interconnectés. Il compterait 1'633'000'000 utilisateurs réguliers ou occasionnels¹ et ce chiffre est en augmentation. Le nombre d'ordinateurs produits depuis le début de l'année serait d'environ 180'000'000, selon la même source.

Le vrai savoir donne plus lieu de trembler que de s'enorgueillir.

Pierre Corneille

Avec un tel nombre d'utilisateurs, pas étonnant que l'internet soit devenu un océan profond. Pour ceux qui ont déjà mis un orteil

dans cette eau, vous vous êtes peut-être contentés de «surfer», ou bien vous êtes allés voir sous la surface. Certains y pêchent des poissons merveilleux, d'autres découvrent des coraux sulfureux, mais aucun internaute – AUCUN – ne peut se targuer d'avoir tout visité de cet insaisissable océan.

D'autant qu'il est multidimensionnel. Ses seules dimensions géographiques et temporelles – les plus faciles à appréhender – sont déjà gigantesques. Commençons par celles-là avant d'aborder des dimensions plus subtiles.

L'internet est géographique

L'internet donne accès à des trillions et des zillions de pages de texte, de vidéos ou de contenus sonores en provenance de toute la planète. Ça, vous le saviez déjà. L'origine de ces contenus reflète toutefois le déséquilibre qui règne aussi dans le monde réel. Les hommes ont créé l'internet à leur image. Les contributions sont de provenances tout aussi inégales que ne l'est la répartition de la nourriture ou des autres ressources, à la surface du globe. Néanmoins, restons positifs. Vous pouvez consulter un livre qui se trouve à la bibliothèque de Buenos-Aires, ou plus modestement de Perpignan, comme si vous y étiez (voir le témoignage de Romain, en page 13). Vous pouvez obtenir un itinéraire routier assemblé spécifiquement pour votre trajet, en fournissant uniquement les points de départ et d'arrivée. Le site de Michelin² vous fournira en quelques secondes un itinéraire très précis pour traverser toute l'Europe, avec distances détaillées, coûts et numéros des sorties.

Vous rechignez à rouler en voi-

ture? Les horaires des trains de toute la Suisse ou encore de l'Angleterre et du Japon sont aussi consultables «en ligne», c'est-à-dire en accédant au contenu *actuel* de l'horaire, tel qu'il est exploité par la compagnie. Les compagnies aériennes ne sont pas en reste côté informations sur les vols, mais je les snoberai ici, pour abus de pétrole et pollution éhontée. Et s'il vous prenait l'envie d'aller à Compostelle à pied, vous trouverez aussi tous les détails sur internet. Vous allez à Paris? Vous pouvez voir «en photo panoramique à 360°» la rue et l'entrée de l'immeuble ou de l'hôtel où vous serez hébergés, pour vous repérer d'avance dans le quartier... Après la publication de toute la géographie de la planète à partir d'images satellites, on dispose maintenant d'une vue à hauteur d'homme. Une sorte d'ersatz d'ubi-location, en quelque sorte. Cette fonction appelée *google street view*³ n'est pas encore disponible pour Coppet (GE), Grattavache (VD) ou Champoz (JU), mais ça l'est déjà pour quasiment tout Paris et pour 200 villes de France. Et depuis peu pour une bonne part de la Suisse.

L'internet est chronologique

Quand un résultat de recherche à partir du mot clé «Mozart» renvoie 29'600'000 résultats, on ne peut que perdre pied et se rendre compte qu'il vaut mieux savoir nager. Sur le web, cela signifie s'entraîner à utiliser des fonctionnalités de recherche avancée, pour trier le bon grain de l'ivraie, exclure les résultats insignifiants, se rapprocher souvent du but cherché par cercles concentriques plus qu'en ligne droite. Celui qui cherche sur internet des renseignements actuels sur un problème spécifique se verra d'abord noyé parmi toutes les pages un jour publiées sur ce thème. Sans critères

suite en page 6

¹ Tous les chiffres cités proviennent de <http://www.worldometers.info/>

² <http://www.viamichelin.fr>

³ http://fr.wikipedia.org/wiki/Google_Street_View

affinés, les recherches sont alors plutôt chronophages.

C'est pourquoi les services de type «moteurs de recherches» (qui sont nombreux, même si on ne parle en surface que de Google) offrent la possibilité de ne rechercher que les pages contenant tels ou tels mots-clés, combinés de telle ou telle manière, en filtrant par date de création, par langue, par région, par types de fichiers, par emplacement du texte recherché dans la page, par domaines, et j'en passe. Contrairement à ce que l'on croit généralement, il existe aussi des répertoires de sites indexés et classés de manière plus traditionnelle par des humains. Dans l'ensemble, ces moteurs de recherches sont au web ce que les tiroirs en bois des fiches bibliographiques étaient aux bibliothèques d'antan... ils permettent de trouver l'information. Améliorer l'indexation de cette gigantesque bibliothèque est un domaine en plein développement. Il s'agit de rendre plus sémantique l'information concernant les contenus, pour faciliter les recherches.

Le secret pour voyager d'une façon agréable consiste à savoir poliment écouter les mensonges des autres et à les croire le plus possible.

Fiodor Dostoïevski

L'échelle du temps

Aimez-vous les pages d'histoire des dictionnaires et des encyclopédies? Ou les éphémérides publiées dans votre journal local? Ou les échelles chronologiques des temps géologiques? Écoutez-vous «Histoire vivante» à la RSR? Si vous répondez oui à l'une de ces questions, un centième de la masse d'information chronologique qui est à votre portée sur internet risquerait fort de vous occuper durant de nombreuses

années, si vous vous mettiez en tête de la parcourir en entier. Dans ce domaine, l'encyclopédie *communautaire* Wikipédia fait assez fort, en proposant des centaines de chronologies thématiques⁴, que l'on appelle *time-lines* en anglais).

Plus vaste qu'on ne le croit

L'espace et le temps, voilà déjà les deux dimensions les plus évidentes de cet océan où notre société occidentale s'ébroue depuis un peu plus d'une décennie maintenant. A elles seules, elles sont déjà vertigineuses. Mais il existe d'autres dimensions. Et je m'en voudrais de ne pas les évoquer ici.

L'internet, c'est plusieurs mers séparées

Si vous pensez que «*l'internet*» et «*le web*» sont une seule et même chose, préparez-vous à un petit choc. Le web déjà immense n'est qu'une partie, qu'un aspect de ce qui est constitutif de l'internet. Par exemple, bien avant le succès actuel du web, beaucoup d'utilisateurs participaient à des conversations à plusieurs, en différé, relayées par le réseau internet. Ces espaces de discussions appelés IRC (pour Internet Relay Chat) fonctionnent toujours, et sont très fréquentés. On y trouve de tout, depuis les discussions sur le végétarisme ou l'élevage des chats angoras, en passant par les fétichismes de toutes sortes et les débats sociologiques de tous acabits.

Le web que l'on connaît aujourd'hui n'est donc que la partie visible de l'iceberg. Il est devenu populaire au milieu des années nonante. Il est constitué de ces millions de pages offertes afin que vous puissiez les consulter à l'aide de votre «navigateur web», précisément. Outre le web, le réseau internet compte de nombreux dépôts de fichiers, qui sont disponibles pour téléchargement par toutes sortes de

publics, qu'ils soient composés de médecins, d'ingénieurs ou de fans de rock, etc.). Ces fichiers ne sont pas des pages web. Pour les publics cités par exemple, ce sont des notices d'emballages de médicaments, des plans ou des fichiers de musique. Les utilisateurs autorisés y accèdent à l'aide d'un protocole de communication pour le transfert des fichiers, sans nécessairement utiliser un navigateur web.

En plus de ces dépôts de fichiers (**ftp**, mais j'avais promis d'éviter les termes techniques), Internet recèle encore des communautés, des tribus, des aficionados qui s'y ébattent en toute tranquillité, hors de vue du grand public. Alors que des centaines de milliers d'internautes s'inscrivent à Facebook pour partager leur vie privée avec le monde entier, d'autres appliquent le principe: «pour vivre heureux, vivons cachés».

Internet permet aussi le partage d'information «à l'interne» au sein d'entreprise multi-localisées. Quand un garagiste genevois commande une voiture hybride à Volvo, munie d'une liste spécifique d'accessoires exigés par son client, et que Volvo répercute le détail de sa commande à une myriade de sous-traitants, c'est aussi l'internet, mais vous comprenez que ce n'est pas «sur le web».

Ajoutez-y tous les sites qui sont effectivement accessibles «par le web», sans y être en libre accès pour tout le monde. C'est-à-dire les sites qui exigent un nom et un mot de passe avant de vous donner accès à leurs contenus. Là encore, il y en a des milliers. Que ce soit un site web de rencontres, ou un site web d'apprentissage à distance (e-learning) pour des vétérinaires, il ne s'agit pas de contenus destinés au grand public. Ils restent donc inconnus de vous comme des moteurs de recherche, à moins de grossières négligences de la

suite en page 7

⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_chronologies_thématiques

part de ses concepteurs qui arrivent plus souvent qu'on ne le voudrait.

Je vous fais grâce d'autres formes de cloisonnement qui sont encore plus érotiques; l'internet est déjà bien plus vaste qu'on ne le croyait.

Internet a une mémoire d'éléphant

Comme si ce n'était déjà pas suffisant d'avoir une telle quantité d'information au bout des doigts, il se trouve des techniciens et des bibliothécaires pour se poser la question de l'archivage et de la pérennité des contenus de ce web en perpétuel mouvement. Comme on l'imagine, la quantité d'information accessible sur le web va croissante. Mais dans le même temps de nombreuses pages disparaissent et d'autres sont modifiées. C'est ce kaléidoscope incessant que d'aucuns ont entrepris d'archiver régulièrement. Un exemple sera ici pertinent.

Internet. On ne sait pas ce qu'on y cherche mais on trouve tout ce que l'on n'y cherchait pas.

Anne Roumanoff

Supposons que Marie publie sur son site personnel l'intégralité de son mémoire de maîtrise universitaire sur la reproduction des champignons. Après avoir fini d'y bosser longuement, elle en est légitimement fière; elle veut le montrer à ses copines et à son cousin qui habite Zurich. Elle dépose donc le document de 300 pages sur son site web. Puis, rapidement embauchée par une entreprise de biochimie, Marie comprend que certains aspects de sa recherche sont susceptibles d'avoir des conséquences économiques dont son employeur et elle-même pourraient tirer profit. Elle s'empresse d'effacer le pavé de son

site web; il n'aura été on-line somme toute que durant trois semaines. Si personne n'est venu lire son document pendant ces trois semaines, Marie peut-elle se croire en sécurité? Que nenni. Des organismes se consacrent exclusivement à parcourir le web et à stocker (recopier) sur leurs propres ordinateurs l'intégralité ou presque de son contenu à un moment donné, à des fins d'archives. Et avec des fonds publics encore, comme l'expliquait lors d'une conférence de professionnels de l'informatique à Berne le directeur de la Bibliothèque de France, conférencier invité. Il a tout simplement lancé un service «archivage» de la plus grande partie des sites en langue française (incluant pas mal de conneries) dans le cadre de sa mission publique de «conservation».

Si le site de Marie a été ainsi «aspiré» par un archivageur durant les trois semaines critiques, les moteurs de recherches spécialisés de ce service retrouveront son mémoire et en livreront les 300 pages à quiconque aura recherché des mots-clés qui s'y trouvent. Même trois ans après que le document eut été effacé. Ce qui a été publié une fois ne disparaît plus. On sait même que certains de ces services d'archives écument à un intervalle beaucoup plus serré tout ce qui est publié (mis en ligne) par des internautes chinois, de Corée du Nord ou d'autres pays spécifiques, pour contrer la fâcheuse propension de certains gouvernements à vouloir museler leurs citoyens.

Dans une moindre mesure, Google offre déjà une version amoindrie de ce service. Quand vous cliquez sur un lien parmi les résultats d'une recherche, il arrive que la page référencée n'existe plus et qu'on vous serve à la place un joli message «Erreur 404» du plus bel effet, qui signifie seulement que la page est introuvable. Dans cette si-

tuation il vous suffit de cliquer le lien marqué «en cache» qui se trouve sous le résultat de recherche pour voir néanmoins cette page, mais telle qu'elle se présentait lorsque Google l'a indexée. Contrairement aux organismes dédiés à l'archivage, Google n'offre pas les nombreuses versions successives d'une même page. Mais c'est le même principe. Ce qui a été... est encore!

Le web est voyeur

Il découle de ce qui précède que rien de ce qui s'est un jour ou l'autre trouvé publiquement sur le web ne peut être considéré comme oublié. Comme tout, ça a ses côtés pratiques, mais c'est aussi dangereux. De 2005 à 2007, Jean (un ami de notre Marie biologiste?) apparaissait sur le site web d'un de ses copains, sur des photos de beuverie où on le voyait – un peu glauque – tirer une bouffée d'un joint de marijuana. Le problème, c'est que la page en question affichait aussi les noms et prénoms des amis présents ce soir-là. Certes, cette page compromettante a été effacée depuis longtemps déjà. Mais Google et les services d'archivage avaient fait leur boulot. La page est encore visible «en cache». Sur une autre page, le nom de Jean apparaît comme signataire d'un communiqué de presse d'une organisation militante de gauche. Vous devinez la suite? Quand Jean a postulé pour travailler chez une grosse multinationale veveysane, il n'a pas compris pourquoi sa candidature a été écartée malgré des qualités certaines. Et on ne le lui dira jamais.

Cet exemple ne relève pas d'une élucubration fictionnelle. Le phénomène consistant à rechercher et à extraire du web des informations passées ou actuelles sur quelqu'un est si courant et si largement pratiqué qu'il a même donné lieu à un néologisme. On parle de «google-iser» quelqu'un.

suite en page 8

Et c'est un sport à la mode. Des fournisseurs *googuelisent* leurs clients. Des employeurs *googuelisent* un candidat ou un futur apprenti. Les jeunes filles leur futur petit copain. Les politiciens leurs concurrents, etc. Dans ce contexte, on a tout intérêt à rester discret et à ne pas afficher tous ses excès sur la toile. Ce problème se pose particulièrement pour les jeunes, qui vivent leur folle jeunesse dans le moment présent, ont envie de s'afficher pour s'affirmer, et n'ont pas envie de réfléchir à la protection de leur vie privée ni à ce qu'ils feront demain.

Le web est indiscret

Même si vous ne publiez jamais le moindre mot ni la moindre photo sur un blog ou une page web, et que votre nom n'apparaît nulle part dans les résultats de Google, vous ne surfez quand même pas incognito. Enfin, pas souvent...

Tous les sites web que vous consultez ont automatiquement accès à diverses informations vous concernant. Quel système d'exploitation est installé sur votre ordinateur, avec quel navigateur et en quelle langue vous surfez, ce sont-là des renseignements plutôt triviaux. Mais les entreprises connaissent aussi votre adresse I.P. (sorte de numéro de téléphone propre à votre ordinateur). Elles examinent comment s'est déroulée votre visite sur leur site. Par quelle page vous y êtes arrivé, sur quel site se trouvait le lien qui vous y a conduit, puis quel enchaînement de liens vous cliquez pour naviguer d'une page à l'autre sur leur site, combien de temps vous avez passé sur chaque page, et laquelle vous a fait quitter le site. Les entreprises emmagasinent aussi tous les renseignements personnels que vous leur avez fournis: nom, adresse de facturation ou de livraison, voire numéro de carte de crédit, si vous avez eu l'heur

(ou le malheur) de commander quelque chose chez eux.

Il y a les entreprises indélicates, qui exploitent toutes ces données concernant votre surf pour leur propre usage. Au mieux de façon non nominative, uniquement à des fins d'analyse globale en marketing. Au pire en vous désignant personnellement comme cible publicitaire ou en vous catégorisant à toutes sortes de fins. Un exemple probant est celui de cette compagnie d'assurances qui offrait la possibilité de contracter des assurances accidents ou maladie à des taux attractifs, à condition de remplir votre demande «on-line». Ailleurs sur leur site vous pouviez aussi répondre à un sondage, anonyme et sans frais, pour calculer votre espérance de vie. Vous répondiez à des questions concernant votre pratique sportive, votre consommation de tabac, vos maladies, vos habitudes en voiture, âge, sexe, catégorie salariale, etc. Tout ça SANS donner votre nom, évidemment; seulement une adresse e-mail, qui vous est demandée à la fin du sondage pour vous envoyer vos résultats. Mais même sans la fournir, dans les deux cas (sondage ou contrat d'assurance) votre adresse IP vous désigne et suffit à l'entreprise pour rapprocher vos informations. Je vous laisse deviner les avantages sonnants et réverbérants qu'elle a pu tirer de cette pêche aux «bons risques».

On peut utiliser les immenses ressources du Web pour perdre son temps avec une efficacité que vous n'aviez jamais osé imaginer.

Dave Barry

Et il y a les entreprises honnêtes, mais imprudentes. Elles n'exploitent pas vos données personnelles de manière agressive. Elles se contentent de ne pas les protéger suffisamment, et se

les font piquer par les mafias du web. Voir à ce propos l'entretien publié en page 13.

Vie privée

En matière d'indiscrétion assumée, l'exemple le plus évident est celui des services de messagerie «on-line». Au lieu de faire venir vos messages électroniques chez vous, dans votre propre programme de messagerie, supposons que vous vous êtes contenté d'ouvrir une «boîte e-mail» gratuite chez un fournisseur comme yahoo, hotmail ou google (gmail). Là, c'est carrément toute votre correspondance électronique que vous confiez à de purs étrangers.

Au mieux, les mots que vous utilisez dans votre correspondance privée sont analysés par des programmes informatiques qui affichent systématiquement des publicités en relation avec vos conversations. Depuis votre adresse gmail, écrivez à Marie pour lui dire que vous êtes rentrés d'Allemagne avec une fièvre carabinée. Et observez ensuite les publicités qui tenteront de vous vendre des cours d'allemand ou du Tylenol. C'est parfois agaçant, souvent cocasse, mais vous avez en principe *accepté* ce système lors de l'ouverture de votre compte de courriel chez eux. Les uns appellent ça de l'ingérence, mais pour d'autres, ce n'est que de la publicité pertinente à haute valeur ajoutée. Google jure ses grands dieux que seuls des programmes informatiques automatiques s'occupent de passer votre courrier personnel au crible pour choisir les publicités qui vous seront présentées, sans intervention humaine. On veut bien les croire. Mais ne devrait-on pas se méfier d'une ingérence du publicitaire si loin au cœur de la sphère privée?

Espionnage

Au pire, d'autres fournisseurs

suite en page 9

n'auront aucun scrupule à lire les e-mails de leurs clients, même s'ils ne l'avoueront jamais. Mais pourquoi s'en inquiéter? Même en ayant votre compte de courriel chez votre propre fournisseur d'accès à internet (bluewin, sunrise, télé2, orange, le Câble) plutôt que sur un compte gratuit, vos mails non cryptés ne seront jamais à l'abri des regards indiscrets puisqu'ils transitent en clair sur le réseau internet. Pour les lire, il faut juste faire monter d'un cran les enjeux. Ce sont alors des opérateurs plus «illégaux» qui mettent leur nez dans votre courrier pendant qu'il transite par chez eux (à l'aide de programmes pertinents appelés «sniffeurs»), ou même – pourquoi pas – l'État duquel vous êtes citoyen (ou l'État voisin!) qui emmagasine ainsi des renseignements sur vous. Quelques citoyens, pas forcément criminels, ont donc systématiquement recours au cryptage pour l'ensemble de leur courrier privé qui transite sur le web. On serait peut-être bien avisés de s'abstenir de les traiter de paranoïaques.

Internet est à la fois Big Brother et son antidote permanent.

Jean-Marie Messier

L'analyse de votre courrier déposé sur les sites de webmail, afin de vous proposer des publicités ciblées, c'est déjà «limite» comme procédé... Et on n'a pas encore parlé des vrais sa-lopards, des «pirates» qui envoient vers votre ordinateur des programmes informatiques malicieux pour vraiment vous nuire ou vous piquer des informations.

Sécurité

On n'est plus alors dans la métaphore océanique mais carrément dans une mythologie animale terrestre. Et tous ces «virus» qu'on appelle des «vers»,

des «chevaux de Troie» et autres vrais méchants savent tous nager en apnée. Ils viennent s'écrire sur le disque dur de votre ordinateur quand vous ouvrez sans précaution les pièces jointes aux messages que vous recevez ou quand vous cliquez à tort et à travers pour installer tout ce qui vous est proposé sur le web. Sous leurs noms exotiques, ce sont simplement de petits programmes informatiques écrits pour faire sur votre ordinateur des choses que vous ne voudriez pas qu'ils y fassent, s'ils vous en demandaient la permission préalable. Et souvent, c'est vous qui avez cliqué dessus pour les faire s'exécuter, sans vous en douter. Une fois qu'ils sont installés, les ennuis commencent. Derrière tout ça, il y a vraiment des requins.

Arnaques

A côté d'eux, quelques Africains ont l'air d'innocentes sardines. Ils vous envoient des messages en anglais plein de fautes d'orthographe, en espérant vous convaincre qu'ils sont des dignitaires importants qui ont besoin de votre aide (et de votre numéro de compte en banque) pour faire sortir 730'000'000 de dollars US de leurs pays. Évidemment, ils promettent de vous en donner 10%. Ces tentatives d'arnaque sont tellement grossières qu'elles en sont ridicules. Pourtant, des dizaines d'internautes ordinaires mordent à l'hameçon et perdent quelques centaines ou milliers de francs avant de s'apercevoir que la sardine leur reste en travers de la gorge.

Ailleurs, c'est votre numéro de carte de crédit qu'on essaie de vous piquer... où l'hameçon qui veut vous ferrer se donne trait pour trait l'apparence du site web de PostFinance ou de votre banque, en espérant que vous mordrez et fournirez aveuglément votre identifiant et votre mot de passe. Cette technique frauduleuse (qui a encore de

beaux jours devant elle) s'appelle justement le hameçonnage (*phishing [sic]*). Sur le web, ne surfez pas à l'aveuglette et retenez-vous de vouloir mordiller tout ce qui brille un tant soit peu.

Conclusion

Un article qui commençait bien est devenu plutôt sombre? Eh oui. Plus on plonge profondément plus on s'éloigne de la lumière. L'internet au fond, c'est un peu le miroir du monde. On y trouvera donc le pire comme le meilleur.

Je vous propose de remonter à la surface avant de sombrer complètement. Au cours de cette immersion, je n'ai pas voulu porter trop de jugements sur les phénomènes et les services que je décrivais, à part les arnaques avérées. Je fais métier de développer des services web et des bases de données pour gagner ma vie. J'estime donc important d'avoir une réflexion éthique sur tout ça, et d'en contrer les dérives. Mais comme plusieurs d'entre vous j'utilise aussi fréquemment divers services de Google, et bien sûr... j'ai déjà google-isé quelqu'un. Alors je ne vais pas jeter la pierre à mon voisin.

Mais j'ai tenté de faire œuvre de vulgarisation à l'égard de ce qu'on trouve sous la surface. A vous de porter vos propres jugements. Pour discuter de principes moraux ou débattre des articles de lois qui tentent tant bien que mal de poser des digues autour de cet univers, il vous faudra recharger vos bouteilles et y retourner voir de plus près. La plongée d'aujourd'hui est terminée.

Pour l'instant, reprenez pied sur la terre ferme – sur la plage ou dans votre jardin – et admirez la forme des nuages ou humez l'arôme des fleurs. C'est une des choses qui nous fait cruellement défaut dans les profondeurs de l'informatique: l'immersion dans le monde réel.

Comme dans un moulin

(Reprise d'une interview menée par LCI)

Incompétence ou pure négligence, le magazine Capital révèle que certaines données personnelles que vous confiez aux sociétés en ligne sont parfois très mal protégées. Noms, numéros de téléphones, adresses ou même coordonnées bancaires, les enquêteurs de Capital sont parvenus à accéder à certains de ces fichiers. Le rédacteur en chef de Capital, François Genthial a accepté de nous en dire un peu plus:

Alors, a-t-il été facile pour vos journalistes d'accéder à ces données?

- Oui, relativement facile. Il a fallu aller un petit peu au delà de la difficulté initiale, mais enfin... avec quelques journalistes spécialisés, et très habiles en informatique, nous avons réussi en effet à accéder à des informations non publiques sur des sites que nous pensions ultra-verrouillés et blindés comme Fort Knox. Par exemple chez Orange, Hewlett Packard, et même à l'administration qui gère les titres Emplois-et-Services, nous avons pu entrer assez facilement dans leurs sites, et en procédant assez légalement, même très légalement. Nous n'avons pas acheté des programmes de pirates sur internet. Non. Nous nous sommes contentés de rajouter ici un petit mot (dans l'URL), là de trouver un mot de passe très banal... En fait, nous avons simplement profité de la faiblesse des protections mises en place par ces sites.

- Donc pas de compétences nécessaires en piratage. Monsieur Tout-le-Monde pouvait accéder à ces données?

- Presque M. Tout-le-Monde, en effet. C'est cela qui est assez inquiétant. Par exemple, le fournisseur d'accès Orange Internet fournit par e-mail un mot de passe à ses clients, lequel mot de passe est supposé être secret, bien évidemment. Mais en fait, ils délivrent des mots de passe «séquentiels», c'est-à-dire qui se

suivent. Il suffit d'en connaître un, puis de le faire varier de 1, puis de 2, puis de 3... pour avoir accès aux comptes personnels des milliers de clients de l'entreprise. En d'autres mots, leurs mots de passe ne sont pas aléatoires, ils forment une suite logique de nombres. Alors, c'est un peu trop simple n'est-ce pas comme protection.

- On est aussi surpris de voir que cela concerne de grandes sociétés. Est-ce qu'elles se croient à l'abri du piratage?

- Je pense qu'elles sont un peu trop sûres d'elles, et puis c'est vrai qu'on ne voit pas le mal partout... Les responsables informatiques se disent qu'ils en ont fait assez, mais en vérité non. Et trop de simplicité est parfois votre ennemi. Autre exemple, un truc tout bête, le simple fait de laisser comme mot de passe le mot «admin», l'abréviation du mot administrateur, nous a permis d'accéder à pas mal de sites. Pourquoi? Parce que les services informatiques qui gèrent ces sites sont un peu flemmards, disons. Alors, comme mot de passe, ils prennent le plus courant.

- Comment ces entreprises se sont-elles aperçues de ces fuites?

- Eh ben parce que nous les avons prévenues, aussitôt. C'était aussi une partie de notre enquête, nous voulions voir comment elles réagissaient. Et là, il nous faut reconnaître que la majorité des entreprises ont réagi très bien. Extrêmement rapidement. Elles ont évidemment tout de suite vu les enjeux de cette affaire. Donc nous les avons prévenues et elles ont réagi dans l'heure, voire dans la minute. Alors soit elles stoppaient immédiatement le service, pour éviter des dégâts considérables, soit elles réparaient la chose quand elles le pouvaient. Elles ont toutes très bien réagi, sauf une ou deux. Alors là ça nous a étonnés. Notamment un site de rencontres en ligne, qui a mis un mois avant de réagir. Ce qui est assez stupé-

fiant, puisque nous leur avons montré que nous pouvions accéder à leurs forums, à leurs discussions, à leur base de données, etc. On pouvait voir des gens s'échanger des mots doux, avec leurs noms pseudonymes, et nous on aurait pu facilement savoir qui était qui.

- Mais alors, ces données, comment pourraient-elles être utilisées? Est-ce que cela représente un véritable danger?

- Ah oui, des gens mal intentionnés les utiliseraient très mal. Le danger est considérable. Y'a des listes de clients, y'a des coordonnées bancaires, y'a des numéros de téléphones. Par exemple, sur le site des titres emplois-services, y'avait l'identité et les données bancaires de dizaines de milliers d'employeurs. Y'avait des fiches de paye de certains de leurs salariés... ça peut être très embêtant!

- Alors une dernière question: vous nous expliquiez que vous auriez pu facilement modifier les notes du baccalauréat. Comment est-ce possible?

- Eh ben euh, voilà. Nous sommes tombés, en cherchant un peu tout de même, il faut reconnaître que nous avons un peu joué avec la difficulté, mais en cherchant nous sommes tombés sur la base de données de la région Charente. Et alors en quelques clics, nous avons accédé aux codes secrets attribués aux profs qui corrigent le baccalauréat à Angoulême. Donc il s'agit d'un listing sensé être secret, contenant 124 identifiants et mots de passe de membres de jury et de chefs de centres d'examen. Bon, depuis ça a été évidemment réparé. De suite nous avons prévenu l'administration, qui nous a d'ailleurs envoyé un petit mot gentil, pour nous remercier. Ils ont réagi dans l'heure, il faut le reconnaître.

-Merci François Genthial d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Internet: arme de destruction de masse?

par Stéphane Koch, président de l'Internet Society (ISOC) Geneva depuis 2001

Ces dernières années tout s'est accéléré. La vague informationnelle s'est transformée en un gigantesque tsunami, faisant de notre société la nouvelle Atlantide des océans numériques. Question existentielle: comment faire pour ne pas couler et disparaître corps et biens comme le continent légendaire?

La vitesse croissante des échanges, la surabondance des données et leur fluidité, nous donne l'impression insidieuse que dorénavant le temps nous échappe. Auparavant, lorsque l'on voulait être en mesure d'atteindre une personne, celle-ci devait se trouver à proximité du téléphone au moment de l'appel. La plateforme de communication étant alors dissociée du destinataire final. Cette situation prédisposait à une latence entre le moment où le message était émis et celui où il était réceptionné. L'apparition de la téléphonie mobile et de l'email a démultiplié les possibilités de contact. Créant un nouveau stress engendré par une perception implicite «d'immédiateté» des échanges.

Paquets standardisés

Malgré ces changements, nous sommes restés sur une dynamique de réflexion basée sur des croyances empiriques de société pour appréhender les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). L'ère du tout numérique a enfanté cette «société de l'information» dont on peine à définir les frontières virtuelles. Notion dont la subjectivité se trouve renforcée par l'aspect intangible de la matière qui la compose: chaque information est numérisée, les supports physiques sont dématérialisés, l'image côtoie le son et le texte. Ces données hétérogènes, segmentées sous forme de paquets, circulent sur une plateforme standardisée unique à l'aide du protocole TCP/IP.

La perception de ce nouvel environnement implique une remise en cause philosophique. Miroir de vé-

rité, internet formalise les courants tacites présents au sein de la société. Il s'y reflète une image sans compromis du monde tel que nous l'avons créé, avec ses anges et ses démons. Les valeurs fondamentales du bien et du mal s'y expriment dans toutes leurs dimensions et quelquefois nous renvoient ces réalités de notre quotidien dont nous préférons nous voiler la face. Dans le passé, le mode d'évolution séculaire de la société donnait à l'humanité le temps nécessaire pour adapter sa perception et ses valeurs aux changements en cours. Ces temps-là sont révolus, maintenant les mutations sont rapides et multiples, leur compréhension en est rendue d'autant plus difficile par une diminution de la marge de réflexion.

Anticiper l'opinion

La prise en compte de ces aspects sociologiques permet de mieux appréhender le déphasage qui existe au niveau de la perception des nouveaux enjeux de la société numérique. L'information est devenue une entité, l'arme ultime des pays riches. Le temps écoulé depuis les événements du 11 septembre 2001 a démontré, tant au niveau politique qu'économique, que la maîtrise de l'information représente aujourd'hui un aspect stratégique. Pour certains gouvernements, il est devenu indispensable de prévoir les réactions de l'opinion. Le but ultime étant de fournir de manière anticipative les éléments «appropriés» sur lesquels le public se basera pour construire ses convictions et ses décisions.

Les «unités d'opération d'information» et «unités d'opérations psychologiques» de l'armée représentent bien cette ère nouvelle où les guerres se gagnent en premier lieu sur le terrain des opinions. Sur ce nouveau théâtre d'opération, les différents fournisseurs d'informations et acteurs du monde de la communication, sont les instruments – conscients ou inconscients – d'influences et de manipulations. Compte tenu de la rapidité des échanges, de la diminution du temps de traitement de l'information et de

la professionnalisation des sources, il devient dès lors de plus en plus difficile d'avoir les repères nécessaires pour conserver son libre-arbitre.

Orages numériques

Jusqu'à récemment, le caractère hétérogène des informations concernées, leur délocalisation, de même que leur volume de moindre importance, représentaient une certaine difficulté à leur regroupement et à leur traitement. Actuellement, la capacité à «fusionner» ces données est rendue possible par les outils de profilage tels que le «data mining» et le «text mining»; Internet résout quant à lui les problèmes de délocalisations. De plus, ces dernières années on a assisté à la création d'un nombre incalculable de nouvelles sources de données, alimentées volontairement par un public peu conscient des enjeux liés à l'exploitation de leur information personnelle (les bases de données clients des grandes libraires du net, les cartes de fidélisation diverses, etc.). De la création à l'exploitation le pas a vite été franchi...

La consistance même de l'information a changé, sa numérisation sous forme de bits en a fait un élément instable et extrêmement volatile. La vitesse des échanges, l'instabilité des supports de transport des données, l'augmentation du volume même de celles-ci, ont abouti à des sortes d'orages numériques dont la marge de prédiction s'est amoindrie d'autant. La capacité d'anticipation, de même que la traçabilité de l'origine de l'information en ont été réduites. Ajoutons à cette situation peu favorable, la notion de «déconstruction» de l'information et la difficulté à contrôler l'intégrité de ce que l'on numérise. Une fois que l'information a été transformée en bits, comment garantir de retrouver un contenu identique à l'arrivée?

De l'aspect de réactivité à l'information peut découler la capacité à désinformer grâce à la gestion simultanée des facteurs de temps, d'espace et de volume. La multiplicité des fronts informationnels, la diffi-

suite en page 12

culté d'identification des acteurs ou de l'origine même des attaques, ont augmenté la problématique de la capacité de réponse à une utilisation offensive de l'information.

Peut-on encore se référer simplement au «fait» (à l'information transmise)? Il est vraisemblable qu'actuellement il faut augmenter le nombre de paramètres de contrôle de l'information. La détection de ces signaux dits «faibles» passe par la surveillance de l'environnement même de l'information transmise: on s'attachera non seulement à la qualité de la source, mais aux différents éléments présents dans le contexte de celle-ci. Incidences, coïncidences et conséquences dues à l'apparition d'un élément informationnel, sont

aussi à prendre en compte dans une analyse globale. Un fossé est apparu entre le politique et l'opinion publique. Les attentes des électeurs vis-à-vis de leurs représentants sont quelques fois en contradiction avec les agissements de ceux-ci. (...)

80% de l'information passe par les Etats-Unis

Le contexte actuel n'aide en rien à affronter ce type de situation. On peut noter que 80 à 90% de ces paquets d'information qui transitent sur internet passent par les Etats-Unis. Les noms de domaine et les serveurs qui les gèrent sont les seules ressources qui soient entièrement centralisées. Il y a quatorze serveurs-racine répartis dans le monde, mais seulement

quatre qui ne sont pas aux Etats-Unis (les quatre autres se situent en Espagne, en Angleterre, en Suède et au Japon). Cette problématique de la répartition stratégique des ressources nécessaires au fonctionnement du Net est accentuée par la mainmise actuelle du département du commerce américain sur les noms de domaine par le biais de l'ICANN. Face à cette situation, il faut faire preuve de vigilance si on ne veut pas assister à l'émergence de «dictatures douces» dont la capacité à anticiper nos réactions nous donnerait l'impression que l'on conserve notre libre arbitre. (...) L'actualité de ces derniers mois nous montre que nous devons déjà nous sentir tous concernés par les problèmes qu'elle soulève.

L'esclavage informatique...

par Pierre Lehmann

Après avoir reçu mon diplôme d'ingénieur physicien de l'EPUL (aujourd'hui EPFL), j'ai été engagé en janvier 1956 par Sulzer Frères S.A. à Winterthur pour collaborer au développement d'une centrale nucléaire destinée à lancer la filière suisse de l'énergie nucléaire. Les mathématiques propres à la théorie des réacteurs nucléaires m'ont fait aboutir à un système de 10 équations à 10 inconnues, pratiquement intraitable par les moyens de calcul de l'époque (essentiellement règle à calcul et calculateurs mécaniques permettant les 4 opérations fondamentales). Mais IBM disposait déjà d'un ordinateur appelé sauf erreur IBM 650 (à lampes avec une mémoire de 2K) et s'était déclarée compétente pour résoudre le problème. Le seul ordinateur disponible en Europe se trouvait à Paris, à la place Vendôme et c'est là que les calculs ont été effectués. La programmation se faisait en «langage machine», ce qui consistait pour l'essentiel à aligner des 0 et des 1 sur des cartes perforées. Plus tard j'ai utilisé l'ordinateur pour résoudre des problèmes de transport et dispersion dans l'atmosphère à l'aide de modèles mathématiques développés dans mon petit bureau d'ingénieur à Vevey, et pour des calculs statistiques.

Ceci pour dire que, pour moi, l'ordinateur est un outil de calcul et je

pense qu'il a été et reste très utile dans ce domaine – ce qui ne veut pas dire absolument indispensable.

Mais depuis les choses ont profondément changé. L'ordinateur est omniprésent et sert avant tout à l'information et à la communication. Un nombre énorme de gens passent leur journée les yeux rivés sur un écran d'ordinateur. On trouve tout et n'importe quoi sur internet si bien qu'il faut un «moteur de recherche» pour y trouver ce que l'on veut dans un temps raisonnable. L'électronique remplace de plus en plus le livre, le dictionnaire, la salle de lecture, le partenaire de jeu, le guichet de banque, la vendeuse et j'en passe. Bref, le contact avec le monde se fait de plus en plus en pressant des boutons et la culture aujourd'hui se réduit à savoir dire «point quelque chose». Mais nous ne sommes pas, à mon avis, devenus plus malins et mieux informés pour autant. Et nous avons perdu en convivialité. Ici aussi on a oublié le problème de Némésis : trop de quelque chose tue la chose et en particulier trop d'information tue l'information.

Quand j'ai pris ma retraite en 1998, j'ai donc décidé de renoncer à l'ordinateur et je ne participe pas à la frénésie électronique qui a submergé le monde entier ou presque. Cette frénésie nous rend encore plus dépendants de l'électricité et provoque, soit

dit en passant, une énorme consommation d'énergie, sans pour autant réduire la consommation de papier. L'informatique contribue grandement à accélérer encore une croissance économique excessive et dévastatrice.

On m'objectera que les moyens électroniques – télévision, radio, téléphone portables, ordinateurs, etc. – sont très pratiques et c'est vrai. Mais c'est aussi leur principal défaut parce qu'une fois adoptés on arrive plus à s'en passer. Et tout nouveau gadget est aussitôt adopté. Pratique ne veut pas dire indispensable mais plutôt dangereux. Comme l'a souligné Cornélius Castoriadis, la société capitaliste est une société qui court à l'abîme, à tous points de vue, car elle ne sait pas s'autolimiter (Le Monde Diplomatique, août 1998). Et dans son essai intitulé «Présent et Avenir», C. G. Jung remarque que «toutes les conquêtes et toutes les richesses de l'homme ne le grandissent pas. Paradoxalement elles l'amenuisent et le diminuent.» L'argument de Jung se fonde sur la nécessité de prendre en compte les facteurs irrationnels de l'âme et du destin individuel. Il est clair que l'invasion de l'informatique dans la société ne va pas y contribuer.

Les jeunes et l'internet

Un jeune garçon curieux témoigne de son usage de l'outil internet, tandis qu'il se ballade dans le village global cher à Marshall McLuhan. Où l'on découvre qu'il n'y a pas que des choses futiles sur le web (même s'il y en a beaucoup). Et où l'on s'aperçoit que pour la génération de «l'abondance du savoir», savoir chercher et interpréter correctement ce qu'on trouve est souvent plus important que de savoir tout court.

Bonjour. Je m'appelle Romain et j'ai onze ans. L'autre jour, je faisais une ballade dans les pâturages autour de ma ville, La Chaux-de-Fonds. A cette occasion j'ai découvert une très étrange chose au bord d'un champ, à flanc d'un coteau, pas loin de chez moi. C'était une grosse borne en pierre que je n'avais jamais vue. Elle fait environ 1,80 m de haut et elle porte l'inscription suivante (que j'ai bien recopiée):

Cette borne fut érigée
par Célestin Nicolet en 1846.
Elle servait de mire à la lunette
méridienne du temple français

M | M

Surprise! C'est quoi ce truc? J'aime bien les planètes et l'astronomie mais une lunette méridienne, je n'en ai encore jamais entendu parler. Observer le ciel avec une lunette je comprends, mais peut-on observer... un méridien? Étrange affaire! Et moi qui croyais déjà bien connaître ma ville, pas si grande que ça. Je connais le Temple allemand, mais aucun qualifié de «français». Mystère!

Même si je suppose que ce Monsieur Nicolet est mort depuis belle lurette, j'ai décidé d'éclaircir ce mystère. C'est pas tous les jours que je peux poursuivre une enquête et résoudre des énigmes comme celles du Club des Cinq, et tout ça pas loin de chez moi! Mais c'est dimanche et la bibliothèque est fermée. Zut. En rentrant, je demande donc à papa l'autorisation de faire quelques recherches sur internet, à l'aide de son ordinateur.

Science

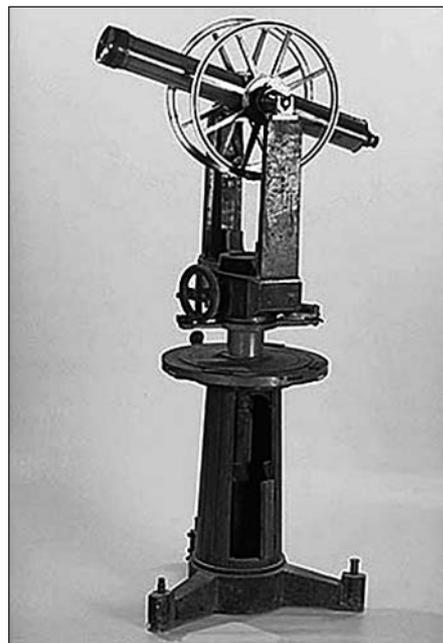
Je commence évidemment par choisir quelques mots-clés, que je soumetts à Google. Pour «lunette méridienne», j'ai 24'600 résultats. Pffioouu! Mais le résultat en tête de liste est celui de l'encyclopédie communautaire Wikipédia, grâce à laquelle j'ai découvert ce que c'est que ce bidule, et surtout à quoi ça sert. Je ne vais pas vous laisser idiots, voici la définition selon Wikipédia¹:

La lunette méridienne est un instrument utilisé en astronomie de position. Doté d'un réticule et montée sur un axe horizontal orienté Est-ouest, elle ne se déplace que dans le plan du méridien. (...) On mesure la position d'un astre en notant sa hauteur et l'heure de passage au méridien (transit). On obtient ainsi ses coordonnées horizontales dans le plan vertical du méridien (hauteur et distance zénithale).

Inversement, la position connue de l'étoile peut être utilisée pour déterminer les coordonnées géographiques du lieu. La latitude est déduite de la hauteur de l'astre lors de son transit et l'heure de son passage au méridien donne la longitude. Le sextant et l'astrolabe sont des instruments de la même famille (mesures d'angles).

Là pour comprendre, il a fallu que papa m'aide un peu... mais avec quelques croquis, et quelques photos disponibles sur Altavista images, je crois que j'ai compris. Maintenant la

question que je me pose, c'est qui est ce monsieur qui a mis cette grosse pierre quasiment dans mon jardin?



Histoire

Je cherche cette fois «Célestin Nicolet» ET «lunette méridienne» ET «La Chaux-de-Fonds», ensemble. Ah, ça se corse. Je rame un peu pour trouver, mais parmi les résultats de ma recherche apparaît une référence qui pourrait bien avoir un rapport avec mon enquête. C'est le «Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel». L'exemplaire trouvé est conservé par la bibliothèque de l'Université du Michigan, qui l'a entièrement scanné et mis *on-line*.... Je sais pas si vous le savez, mais c'est aux Etats-Unis! Je télécharge le document pour y jeter un coup d'œil: il s'agit d'un très, très vieux bouquin (ben ouais, 1864 quand même) de 679 pages, reproduit en intégralité sous différents formats:

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Lunette_méridienne

image, texte, etc. Je choisis le format pdf, pour pouvoir chercher mes mots-clés à l'intérieur de ce livre en particulier.

Youpi! J'ai pu isoler les passages suivants, qui m'éclairent sur cette histoire:

Séance du 21 Novembre 1862.

(...) qu'une lunette méridienne était installée par le géographe Ostervald sur le clocher de l'église. (...) ce qui ferait un total de 750 francs; mais grâce à la bonne volonté de M. Célestin Nicolet qui prend à sa charge les instruments de La Chaux de Fonds, on peut espérer que les dépenses ne dépasseront pas 500 francs.

J'ai aussi réussi à en savoir un peu plus sur ce Monsieur Nicolet. Là, c'est le Dictionnaire historique de la Suisse² on-line qui m'explique qu'il est...

Né le 27.7.1803. Mort le 13.6.1871. (...) Pharmacien à La Chaux-de-Fonds (1832-1863), Nicolet fut l'initiateur de la bibliothèque (1838) et du premier musée de cette ville (vers 1840), ainsi que de la section des Montagnes de la Société neuchâteloise des sciences naturelles (1843). Géologue et botaniste de talent, il participa à l'exploration du glacier de l'Aar avec Louis Agassiz. Il entretint un vaste réseau de contacts scientifiques (Edouard Desor, Jules Thurmann, Louis Favre, Amanz Gressly, etc.). (...)

Quête de sens et appropriation

J'apprends encore des tas d'autres choses sur lui, mais ça déborde de mon enquête. Ce monsieur curieux de tout (comme moi) avait donc ins-

tallé une lunette sur une église, mais laquelle? D'après ce que j'ai compris du fonctionnement de la lunette machin chose, il fallait la positionner et la régler minutieusement sur un point fixe (la borne) situé parfaitement au sud, avant de l'utiliser pour calculer la position des étoiles.

Je dois reconnaître qu'une recherche des mots «La Chaux-de-Fonds» ET «Temple français» n'a absolument rien donné. Mais il s'agit probablement du «Grand Temple», qui se trouve à peu près au nord de là. Ce Grand Temple est construit sur une butte, il a une tour assez haute... mais est-il bien dans l'axe avec ma mystérieuse pierre? Bon allez, encore une petite vérification par acquis de conscience. Sur Google maps³, je me positionne au-dessus de chez moi. D'abord, repérer le coin du champ où il y a la borne. Pour ça, c'est le mode «photo aérienne» qui est le mieux, *en plein écran*. Ensuite je marque un point sur le bord de l'écran avec le doigt, et je fais défiler lentement vers le nord en mode «plan des rues» pour vérifier mon intuition: BINGO! Le Grand Temple est situé parfaitement au nord de la Borne. Ça vérifie ce que j'ai pu observer sur le terrain.

Je déclare mon enquête réussie! La prochaine fois que je ferai une ballade à vélo, j'irai au Grand Temple, pour examiner la tour et voir les choses en vrai, même si je sais déjà qu'elle n'abrite plus la lunette. J'ai appris (aussi sur internet) qu'il y en a encore une à Neuchâtel, en fonction, et qu'on peut la visiter⁴. J'aimerais bien y aller. Mes parents sont d'accord; que de ballades en perspectives.

Limites

Parce que n'allez pas croire que je passe mes journées devant l'écran! J'me ballade aussi. A la maison, on n'est pas abonnés à la «télé» en elle-même. Mais pour tout ce qui est à l'écran (l'ordinateur ou regarder un DVD), j'ai droit au maximum à une heure par jour. Le reste du temps j'aime bien aller à l'école, ou lire ou jouer avec mes copains. Et pour leur donner rendez-vous, je fais comme tout le monde... j'envoie un SMS!

Mon papa m'a dit que toutes ces technologies de communication n'existaient pas quand il était petit. Je sais: à l'époque du Far West de Lucky Luke, ils n'avaient que le morse et les fils du télégraphe pour communiquer. Nan, je blague: j'ai aussi visité le musée des communications, à Berne. Celui où on voit les premiers ordinateurs gros comme des chambres entières... Aujourd'hui, ça tiendrait dans mon lecteur mp3.

Papa m'avertit aussi que ce «village global» comme il l'appelle n'existera sûrement plus de manière aussi répandue quand il n'y aura plus de pétrole pour mettre les satellites en orbite. Alors, je fais de mon mieux pour participer aux économies: je ne laisse jamais l'ordi en veille. J'éteins toujours la lumière en sortant de ma chambre. Je connais par cœur ce qui va dans le compost ou dans nos bacs papier, alu, carton, verre, PET ou poubelle. Je vais partout à pied ou en trotinette dans ma ville. Et je ne laisse pas couler l'eau quand je me brosse les dents...

Oups, j'arrête là parce que tout ça – vous les adultes qui avez créé cette société avant moi – vous le faites déjà, non?

Romain
(nom connu de la Rédaction)

² <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/fjF28896.php>

³ <http://maps.google.ch/>

⁴ <http://www.geocities.com/obs-ntl/programme.html>

Tous fliqués!

La Vie privée sous surveillance

Reg Whitaker, Edition Denoël, collection Impacts

Reg Whitaker est canadien, il enseigne les sciences politiques à l'Université de Toronto. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'informatique et le monde du renseignement.

(Titre original anglais: «The end of privacy»). ISBN 2.207.25179.9

Vous possédez un téléphone portable? Vous effectuez vos achats au moyen d'une carte de crédit? Vous demandez un prêt à votre banque? Vous répondez à des sondages? Vous envoyez des e-mails? Bienvenue au club des espionnés!

A force de vouloir gagner du temps et nous simplifier la vie, profitant du progrès des technologies de l'information,

nous sommes devenus des proies faciles.

Chaque jour, à des fins politiques ou lucratives, sociétés et gouvernements détournent les secrets de notre vie privée. Dans ce livre nourri d'exemples surprenants, Reg Whitaker décline le large spectre des techniques modernes de surveillance (militaires, publicitaires ou même domestiques). Car le danger ne



vient plus aujourd'hui d'un Big Brother tout-puissant, mais d'une multitude de «Little Brothers».

Qui sont les bénéficiaires de cet immense système de surveillance. Et quels sont nos moyens de résistance? Les réponses à ces deux questions ne sont pas encore définitives.

Manifeste pour la Terre et l'Humanisme

Pierre Rabhi, préface de Nicolas Hulot, Editions Actes Sud o8

Pierre Rabhi, homme de terrain, né dans une oasis algérienne, établi dans les Cévennes, depuis plus de quarante ans expérimente et enseigne comment vivre sur cette terre sans la détruire. «Assez de paroles, des actes!»: tel fut le point de départ de la fondation du Service Civil International par Pierre Cérésole dans les années 1915.

C'est le même esprit qui anime le livre de Pierre Rabhi. D'abord un état des lieux de notre merveilleuse planète tellement fragilisée par son principal prédateur: l'Homme... Puis une recherche des bases d'un Humanisme de Vie pour que s'éveille la conscience de notre propre responsabilité dans nos gestes quotidiens. Alors que l'agriculture dite moderne ne peut produire sans détruire, on s'épuise à aménager des erreurs au lieu de leur apporter des solutions radicales. En outre, la concurrence effrénée entre les nations, ne provient-elle pas d'un tribalisme non résolu?

«Les superoutils technologiques ont besoin de superconsciences», note-t-il, tout en nous invitant à sortir des «limbes de la peur» pour apprendre à aimer en commençant par soi-même, à partager, à admirer, à remercier, à respecter la vie sous toutes ses formes.

En postface, Cyril Dion, directeur du «Mouvement pour la terre et l'humani-

nisme», évoque les nombreuses solutions, face à la crise, qui existent déjà sur tous les continents. Suivent des exemples de réalisations en France dont, parmi d'autres:

Le Hameau des Buis - La ferme des enfants où travaille Sophie Rabhi, la fille de Pierre.

Le village se situe en Ardèche, en voici les coordonnées:

BP 14, 07230 Lablachère. Tél.: 04 75 39 37 44

Courriel: mouvementdesoasisentoux-lieux@orange.fr

Le livre se termine par la charte internationale du Mouvement, qui reprend sur quatre pages les points forts du Manifeste, avec ce dernier titre:

Quelle Planète laisserons-nous à nos enfants?

Quels enfants laisserons-nous à la Planète?

Susanne Gerber

Livres recommandés

Ces chrétiens qu'on assassine

René Guitton, Flammarion 2009

Un saisissant tableau des persécutions dont sont victimes les chrétiens. René Guitton a écrit le «livre noir de la christianophobie».

Le moment Fraternité

Régis Debray, Gallimard, 2009

L'auteur dégage les voies d'accès à une fraternité sans phrases, qui puissent en faire autre chose qu'un fumigène: un labeur de chaque jour.

La question romande

François Chérix, Favre, 2009

Comment les Romands se voient-ils? Quelles attitudes et quelles valeurs paraissent les lier? Que signifie la conscience d'être Romand et le fait d'habiter en Suisse romande? François Chérix répond à toutes ces questions.

A l'heure des petites mains

Aline Burki et Leana Ebel, Editions Alphil, 2009

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le patronat horloger suisse fait appel aux ouvrières italiennes. Pourquoi ces femmes finissent-elles par être indispensables à la production horlogère? Ce livre constitue tout un pan de la politique migratoire suisse.



Enfants de migrants

A Nyon, à l'initiative de Caritas, la commune se dote d'un «Espace-enfants» afin de permettre aux bambins de migrants de se familiariser avec le français tandis que leurs parents suivent les cours. Dix cours sur cinq niveaux sont actuellement dispensés gratuitement aux migrants deux fois par semaine; leurs enfants de 0 à 4 ans sont accueillis par du personnel formé et agréé par la ville de Nyon. L'attribution d'un soutien cantonal unique a aidé le projet à se concrétiser. Tout autre projet d'intégration pourra être présenté lors d'une séance d'information le 27 août au Palais Rumine à Lausanne. Contact Espace-enfants, tél. 079 621 43 93. <http://www.vd.ch/integration>

D'après le journal *24 Heures*, juillet 2009

Dans la même optique, à Yverdon, l'organisme Coordination Asile Migration (OCAMNV) a, du 29 avril au 11 juin, sensibilisé le public à la «construction d'un nouvel apartheid qui s'édifie sous nos yeux». Par un cycle de quatre conférences traitant du parcours des familles migrantes, de la «chasse aux (soi-disants) abus», des difficultés spécifiques des femmes migrantes et, enfin, de «L'Europe forteresse», des frontières qui tuent, on a voulu tenter d'informer le public, lui permettre de se demander si la pression exercée sur les migrants

n'est pas, peut-être, le simple reflet de la précarité croissante des salariés, des personnes au chômage et des handicapés.

Fête de la terre

Si la Fête de la terre, du 22 au 23 août à Cernier (NE, sous l'égide du Centre écologique Albert Schweizer (CEAS) vous intéresse, avec la traditionnelle exposition des «Jardins extraordinaires», vous pouvez consulter le site www.evologia.ch. Au Burkina Faso, le même CEAS a permis à l'Association Brangré baobo (ou acquiers la sagesse) de doter un tout nouveau dispensaire de six batteries de panneaux solaires qui permettent l'usage de l'éclairage au néon économique, du stérilisateur, de l'ordinateur et du frigo. Le CEAS aidera de même l'association à équiper aussi l'établissement scolaire voisin afin de permettre aux élèves d'étudier le soir.

D'après *New CEAS*, juin 2009

Liens intergénérationnels

Près de Besançon, en Franche-Comté voisine, à Montfaucon, les élus de la commune ont décidé de créer une habitation collective pour prendre en charge des personnes dépendantes. La «Maison Ages et Vie» dispose de six studios doublés d'une structure collective: cuisine, salon, salle à manger, buanderie, accueillant depuis septembre 2008 six personnes du village qui devaient

quitter leur habitation; trois auxiliaires de vie les encadrent, logées chacune dans un grand logement à loyer modéré. Initiative intéressante puisque neuf maisons intergénérationnelles sont déjà programmées dans les alentours.

D'après *L'Age de Faire*, juillet-août 2009

Améliorer et réinventer l'artisanat au Bangladesh...

Une trentaine d'organisations sont impliquées dans le commerce équitable d'artisanat rural au Bangladesh. En tête de liste figure Aarong, une entreprise à vocation sociale qui emploie 55'000 artisans dont 85% de femmes. Ses ventes ont atteint 35 millions de dollars en 2008, alors qu'elle exporte pour moins de 200'000 dollars, essentiellement parce qu'elle refuse de supprimer des emplois en mécanisant sa production. Il reste donc à réinventer l'artisanat afin qu'il devienne plus créatif et plus compatible avec les coûts occidentaux sans perdre son âme...

D'après *Un seul monde*, juin 2009

N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à Yvette Humbert Fink, 26, rue de la Paix, 1400 Yverdon-les-Bains, tél./faxe 024 425 35 15.

Merci!

L'anarchisme... une réalité d'aujourd'hui?

L'anarchisme est une doctrine politique qui préconise la suppression de l'Etat et de toutes contraintes sociales sur l'individu. Ce mouvement, qui s'est développé en Europe dans la seconde moitié du 19^e siècle, a connu quelques grands noms, notamment Proudhon et Bakounine. Aujourd'hui, il a perdu presque toute influence et s'est pratiquement effacé du devant de la scène. Il existe cependant des irréductibles qui pensent que le monde actuel, avec la prédominance de l'économie sur la politique

et celle de l'argent sur le bien-être général, pourrait être organisé autrement. Que signifie l'anarchisme aujourd'hui? Qui sont ces hommes et ces femmes qui, parfois au prix de lourds sacrifices, défendent l'idée d'une société différente? Nous attendons vos contributions jusqu'au 20 septembre, à envoyer à Rémy Cosandey (adresse ci-contre).

L'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Équipe de rédaction
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey, Yvette Humbert Fink, Susanne Gerber, Henri Jaccottet, Pierre Lehmann, Emilie Salamin-Amar, Edith Samba, Agnès Zawodnik.

Administration et retours
L'Essor - Abonnements
Tunnels 16
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel : info@journal-lessor.ch

Rédacteur responsable
Rémy Cosandey
Léopold-Robert 53 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 38 08; cosandeyremy@hispeed.ch

Abonnement annuel : Fr. 36.- (20 euros)
CCP-12-2620-0 Genève

Composition et impression
Société coopérative du Journal
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

L'essor - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro : 20 septembre 2009
prochain forum : L'anarchisme... une réalité d'aujourd'hui?